



Contrat de relance et de transition écologique

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan France Relance s'articule ainsi autour de trois priorités :

Écologie

30 milliards d'euros de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets les industries et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer l'indépendance économique de la France. **34 milliards d'euros** seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent $\frac{1}{3}$ de l'activité économique des entreprises françaises.

Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face, dans les prochains mois, sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires et entre les entreprises de toutes tailles. A ce titre, l'État investira **36 milliards d'euros**.

La vision de long terme du plan France Relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales.

La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du Premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les

contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, Jean-Léonce DUPONT, Président du Département et la CDC Val ès Dunes, représentée par Philippe PESQUEREL, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance. Pour mémoire, la présentation des opérations dans le CRTE ne vaut pas obtention de subvention.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat. Pour mémoire, la présentation des opérations dans le CRTE ne vaut pas attribution de subvention.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GE-MAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire de Val Es Dunes dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

L'ensemble des bâtiments français sont la cause de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Ils consomment plus de 40 % de l'énergie produite dans le pays. La priorité de la rénovation énergétique des bâtiments tient donc une place importante dans le plan de relance.

La territorialisation du plan de relance s'inscrit ainsi par des mesures de soutien renforcées en faveur des collectivités territoriales, qui sont des acteurs essentiels pour répondre aux enjeux de transition écologique, de compétitivité et de cohésion de nos territoires. Pour l'État, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle est un outil majeur au financement de projets émanant de collectivités calvadosiennes. En 2021, la DSIL sera également accrue et une enveloppe supplémentaire de 650 millions d'euros de soutien à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales a été décidée. La rénovation énergétique des bâtiments constitue en effet un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les porteurs via ses financements dédiées (APCR et Contrats de Territoires).

Les travaux visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics et des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases) des communes et établissements publics de coopération intercommunale pourront être financés. L'ingénierie (diagnostic, études préalables et suivi de chantier) liée au programme de travaux pourra y être incluse.

Les actions peuvent porter à la fois sur des actions dites « à gain rapide », par exemple le pilotage et la régulation des systèmes de chauffage, la modernisation des systèmes d'éclairage, et sur des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement ainsi que sur des opérations immobilières de réhabilitations lourdes combinant plusieurs de ces travaux et pouvant inclure d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

Les projets d'amélioration des conditions de confort d'été pourront également être aidés. Les travaux visant à limiter le recours à la climatisation en favorisant la ventilation naturelle, l'équipement en systèmes de refroidissement performants en matière de consommation énergétique et les travaux permettant de protéger le bâtiment contre la chaleur (isolation de la toiture et des murs, protection des ouvertures, isolation, pare-soleil, végétalisation...) seront privilégiés.

Dans cette perspective, le territoire a notamment les projets suivants :

Projets intercommunaux

- Changement des éclairages extérieurs de la déchetterie de Val ès dunes pour un passage complet au LED (fiche action n°1)

Projets communaux

- Suite à la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux de tout le territoire de Val ès dunes en lien avec le SDEC, un accompagnement aux travaux de rénovation énergétique pour les communes volontaires pourra être organisé
- Extension, rénovation et amélioration énergétique de la mairie de Bellengreville (fiche action n°2)
- Rénovation énergétique des bâtiments (Argences) (fiche action n°3)
- Travaux d'économies d'énergie à la mairie de Cagny (fiches action n°4 et 5)
- Extension du restaurant scolaire à Cagny (fiche action n°6)
- Rénovation énergétique des écoles à Moul-Chicheboville (40 % DSIL sollicitée soit 18 415 €) : (fiche action n°7)

VOLET 2 : EMPLOI

La crise sanitaire a fragilisé le tissu socio-économique par le fort ralentissement de l'activité. Le gouvernement a d'ores et déjà apporté plusieurs réponses pour soutenir les employeurs et les salariés.

Favoriser l'emploi des jeunes, la numérisation des TPE, la formation des salariés et la digitalisation ainsi qu'aider les demandeurs d'emploi longue durée sont autant de mesures qui doivent permettre de soutenir l'emploi et les entreprises du département du Calvados, par la mobilisation au côté de l'État de l'ensemble des acteurs et notamment des collectivités territoriales.

A – Favoriser l'emploi des jeunes : déploiement du plan 1 jeune 1 solution

Le plan « 1 jeune, 1 solution » a vocation à accompagner les 16-25 ans pour les aider à construire leur avenir notamment en :

- facilitant l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire,
- orientant et formant vers les secteurs et les métiers d'avenir,
- accompagnant ceux qui sont éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

En concertation avec les territoires, cette mesure s'appuie, entre autres, sur l'adaptation des outils nationaux aux spécificités locales, le choix des secteurs prioritaires ou encore la construction de partenariats avec les réseaux d'intervention auprès des jeunes.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Emploi de jeunes sous contrat « Parcours Emploi Compétence », à la CDC et dans les communes
- Renfort des partenariats de la maison de services (labellisée France Services), notamment avec la Mission Locale (dispositif #Avenir)
- Accueil d'alternants dans les collectivités avec le soutien financier de l'Etat et du CNFPT
- Permis citoyen (ex Bourse au permis)
- Recrutement d'un volontaire territorial en administration

B - Aider l'emploi des demandeurs de longue durée

Le contrat unique d'insertion (CUI) est une aide dont l'objectif est de faciliter l'embauche des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Création d'une ressourcerie en lien avec la déchetterie actuelle (fiche action n°8)

C - Soutenir la numérisation des TPE et la formation des salariés

L'État aide les territoires dans la numérisation des entreprises de proximité notamment par le biais de 3 mesures pour accompagner les collectivités dans la numérisation de l'économie de proximité : artisans, commerçants, TPE, PME... :

- cofinancement d'un poste de manager de commerce
- cofinancement d'une solution numérique pour le commerce
- ingénierie numérique pour le commerce

Par ailleurs, la formation des salariés en activité partielle, des demandeurs d'emploi et des jeunes, l'accès facilité à la reconversion et la modernisation des organismes de formation demeurent des enjeux du plan de relance afin de permettre de réorienter ces publics vers les nouveaux métiers d'avenir.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Accompagnement par la maison de services (lutte contre l'illectronisme et l'inégal accès au numérique) et renforcement du volet « entreprises » dans la maison de services

D – Développer la digitalisation

La crise sanitaire a considérablement accéléré la digitalisation des métiers, de la conception et de la commercialisation des biens et des services.

Concomitamment, le soutien et l'accélération de la digitalisation doit permettre aux secteurs les plus touchés par la crise, comme le secteur du tourisme, de gagner en compétitivité tout en atteignant un objectif de développement durable, par exemple par l'achat de bornes WIFI, d'équipement en matériel numérique....

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Recrutement d'un conseiller numérique
- Implantation de hot spots wifi dans les communes
- Ateliers numériques dans les communes
- Accompagnement des associations formant au numérique

E – Soutien à l'économie locale

Pour diminuer les temps de transports et la pollution induite, le maintien et le développement du bassin d'emplois de la Communauté de communes est indispensable. Cela permet aussi d'améliorer les conditions de vie de nos habitants qui n'effectuent plus ainsi de déplacements pendulaires.

Projets intercommunaux

- Accompagnement au plan de revitalisation suite à la fermeture de la sucrerie Saint-Louis sucre à Cagny
- Aménagement d'une zone d'activités de 7 ha à Moulton-Chicheboville, propriété de la communauté de communes

F – Aides à l'investissement industriel

Dans le cadre du plan France Relance, l'entreprise CALIP sise à Moulton-Chicheboville a été lauréate d'un appel à projets pour « le soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile ». A ce titre, elle a bénéficié de 1,076 M€ de subventions de l'État pour le développement de pièces en aluminium pour l'automobile. Cette aide de l'État contribue à l'attractivité économique du territoire de Valès dunes.

VOLET 3 : ECOMOBILITE

Le domaine des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, à hauteur de 40 % des émissions de CO2 du pays. Des aides seront apportées aux collectivités pour financer des dispositifs favorisant la réduction de l'impact environnemental et développant l'alternative des mobilités douces.

A – Favoriser les énergies vertes

Afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de diminuer l'empreinte carbone, le développement des énergies vertes doit émerger sur le territoire.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Encouragement au covoiturage
- Développement d'un réseau structuré de covoiturage en lien avec les EPCI voisins
- Solution de traitement et d'élimination des boues produites par les stations d'épuration

B – Favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissement des axes viaires

Le développement des mobilités du quotidien, à savoir le vélo et les transports en commun sont encouragés. Des aides seront notamment apportées aux collectivités pour financer des pistes cyclables et des places de stationnement sécurisé ou parkings relais.

La désimperméabilisation des voiries et la renaturation de sols visent à répondre aux enjeux de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique mais aussi aux besoins exprimés de verdissement du paysage urbain. Ces actions pourront être soutenues.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Renforcement des pistes cyclables sur le territoire (réalisation d'un schéma directeur pour prioriser les travaux)
- Création de garages à vélos sécurisés dans les deux gares TER du territoire

Projets communaux

- Cheminement piétons pour la traversée de la commune de Canteloup (fiche-action n°9)

VOLET 4 : SANTE DE PROXIMITE

A – Aider à la création des centres de santé pluridisciplinaires

Un des objectifs des maisons de santé est d'attirer et maintenir des médecins dans les zones carencées en offre de soins. Les centres de santé sont un levier de l'amélioration de l'accessibilité aux soins, notamment en zone rurale et contribuent à résoudre l'enclavement de certains territoires. Elles sont avant tout des initiatives locales menées par des professionnels de santé en lien avec les élus locaux.

Dans cette perspective, l'EPCI dispose d'ores et déjà d'un pôle de santé à Argences et d'une maison de santé à Frénoville.

VOLET 5 : ALIMENTATION ET TOURISME DURABLES

A – Aider à la création et à la rénovation, des cuisines centrales

Bien-être, santé, éducation au goût, développement durable, maîtrise du gaspillage, promotion de l'économie et du savoir-faire local : la restauration scolaire et des établissements de santé est aujourd'hui un des enjeux de développement durable.

L'approvisionnement en produits locaux, de qualité et durable, notamment ceux issus de l'agriculture biologique et leur valorisation au sein de la restauration collective suppose de s'équiper en matériel permettant de cuisiner ces produits frais, de réduire le gaspillage ou de supprimer les contenants en plastique. Peuvent ainsi être aidés, la création et la rénovation de cuisines centrales mais aussi l'achat d'équipement et de matériel nécessaires à la cuisine et la transformation de produits frais.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets communaux

- Création d'une cuisine centrale à Moulton-Chicheboville (fiche action n°10)

B – Promouvoir les circuits courts

La crise sanitaire a révélé l'importance de la souveraineté alimentaire. C'est ainsi que s'inscrit dans le plan de relance, le développement de projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Les projets devront répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé et revêtir une dimension économique, environnementale et sociale. Les opérations s'inscrivant dans le dispositif Projet Alimentaire Territorial (PAT), tels que le déploiement de nouveaux outils pour développer des liens inter-territoriaux, d'animation ou d'évaluation pourront être soutenus.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

- Projet Alimentaire Territorial mené par Caen Normandie Métropole

C - Mettre en valeur le patrimoine

Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France, doit être mise en exergue.

Le patrimoine innervé les territoires et a besoin d'être entretenu et restauré sans que les conséquences de la crise sanitaire aient un impact majeur. Le plan de relance a pour objectif de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux dans les territoires.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets intercommunaux

- Sécurisation et mise en valeur de la tour de Valmeray à Valambray

La Communauté de communes souhaite aménager le marais de Chicheboville-Bellengreville en réalisant un cheminement en platelage bois dans la partie Nord Est et la partie Sud du grand canal, ainsi que la création d'un belvédère. Ce projet est mené en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie.

Projets communaux

- Rénovation et transformation des églises de Moulton-Chicheboville (fiche action n°11)

D – Eau et biodiversité

Dans le cadre du plan France relance, la communauté de communes a sollicité une subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) pour les travaux de modification du rejet des eaux traitées par la STEP d'Argences pour un coût prévisionnel de 2,033 M€.

La Communauté de communes réalise actuellement un diagnostic du pluvial sur le territoire de ses 18 communes afin de correspondre aux attentes de l'AESN.

Mais aussi, la sécurisation des réseaux d'alimentation en eau potable par le syndicat d'eau Argences – Clos Morant (fiches-actions n° 12, 13, 14 et 15). Dans le cadre de plan France Relance, une enveloppe de 250 M € est prévue par l'Agence de l'Eau pour la sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

VOLET 6 – OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION

A - Favoriser l'implantation de Microfolies

Ces « lieux de vie culturels pour tous » permettant le développement de nouvelles structures ont vocation à s'étendre, eu égard aux succès d'ores et déjà rencontrés.

- La commune de Bellengreville souhaite pouvoir bénéficier du dispositif

B- Education

Projets communaux

- Construction d'une école maternelle à Argences (fiche action n°16)

C- Cadre de vie

Projets communaux

- Aménagement du cœur de bourg pour la jeunesse à Moul-Chicheboville (fiche action n°17)
- Création d'une zone verte de loisirs, arborée dédiée aux jeux, au sport et à la détente à Moul (fiche action n°18)
- Réfection de la toiture de l'église de Canteloup (fiche action n°19)

VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

La Communauté de communes Valès dunes est compétente en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal depuis le 5 décembre 2019. Les communes ont souhaité transférer cette compétence à l'intercommunalité afin de pouvoir avoir une réflexion commune et harmonisée du développement du territoire de la CDC. L'objectif est de rester un territoire attractif, générateur d'emplois et à taille humaine. Le PLUi sera élaboré au cours du mandat actuel.

Projets intercommunaux

- Construction d'un nouveau siège administratif (fiche action n°20)

Projets communaux

- Création d'un système de caméras de vidéoprotection et d'un centre de surveillance à Bellengreville (fiche action n°21)
- Re-végétalisation du cimetière de Canteloup (fiche-action n°22)
- Mise en place d'un système de vidéoprotection à Condé-sur-Ifs (fiche-action n°23)

Maison France Services

Le label France Services initié par le Président de la République le 25 avril 2019, a induit un retour du service public au cœur des territoires.

Ce guichet unique France Services donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Dans chaque France Services, deux agents sont formés et disponibles pour accompagner les usagers dans l'ensemble de leurs démarches du quotidien (impôt, RSA, accès aux services en ligne de l'ANTS...).

Chaque France Services reçoit chaque année un soutien financier de l'État de 30 000 €.

1 maison France Services est labellisée à Bellengreville.

VOLET 8 - MISE EN OEUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

A – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

B – Évaluation

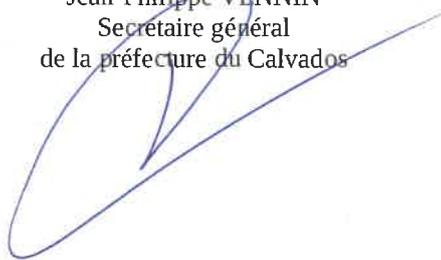
Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

C – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

Fait à Argences, le 20 juillet 2021

Jean-Philippe VENNIN
Secrétaire général
de la préfecture du Calvados



Philippe PESQUEREL
Président de la communauté de communes
Val ès dunes



Jean-Léonce DUPONT
Président du Conseil départemental du Calvados



Fiche n°1	Rénovation du système d'éclairage extérieur de la déchetterie Val ès dunes
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val ès dunes
Le projet	La déchetterie située à Moulton-Chicheboville était jusqu'au 31 décembre dernier, la propriété du SMEOM de la région d'Argences, syndicat mixte regroupant 3 EPCI. Avec le départ des communes de Caen la mer et de l'agglomération de Lisieux, le périmètre d'action a été réduit aux seules communes de Val ès dunes. Depuis le 1 ^{er} janvier 2021, Val ès dunes exerce donc la compétence « déchets » pour ses 18 communes. Unique déchetterie du territoire, celle-ci est essentielle à la vie de nos habitants mais aussi aux professionnels. L'éclairage extérieur est défaillant et obsolète. Pour des questions de sécurité, aussi biens des agents de la déchetterie mais aussi comme le vandalisme, il est indispensable de rénover tout le système d'éclairage des espaces extérieurs. C'est aussi l'occasion d'installer une technologie bien moins gourmande en énergie tout en étant plus efficace.
Transition écologique	Installation d'un équipement moins énergivore et donc plus respectueux de l'environnement avec une durée de vie également plus importante.
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de commencement d'exécution : 2 ^{ème} trimestre 2021
Coût prévisionnel	29 622 € HT
Plan de financement prévisionnel	DSIL : 14 811 € (50 %) Autofinancement CDC : 14 811 (50 %)

Fiche n°2	Extension, rénovation & amélioration énergétique de la Mairie Développement de la Bibliothèque communale
Maître d'ouvrage	Bellengreville
Le projet	
Transition écologique	Construction de locaux entièrement neufs pour une excellente efficacité énergétique et une accessibilité complète des locaux administratifs et de salle du conseil municipal. Rénovation de l'ensemble des surfaces utiles de la mairie et mise aux normes environnementales et d'accessibilité en vigueur, mutualisation avec la bibliothèque communale.
Calendrier prévisionnel	15/04/2021 – 30/04/2021 => dépôt PC 15/03/2021 à 01/05/2021 => travail sur DCE 01/05/2021 à 24/05/2021 => consultation des entreprises 25/05/2021 => Ouverture des plis 07/06/2021 => Attribution des lots 06/07/2021 => Lancement du chantier 08/07/2021 à 31/08/2021 => travaux de préparation chantier, terrassements et élévations principales 01/09/2021 à 01/07/2022 => travaux de l'extension – rénovation à suivre
Coût prévisionnel	Etude de faisabilité : 15 000 € HT Travaux extension : 600 000 € HT Travaux rénovation : 190 000 € HT AMO, Maîtrise d'œuvre, études diverses, mobilier 130 000 € HT Risque, dévoiements réseaux divers et charges imprévues 83 500 € HT TOTAL : 1 018 500 € HT
Plan de financement prévisionnel : cf document adhoc rempli sur démarches simplifiées	

Fiche n°3	Rénovation énergétique des bâtiments
Maître d'ouvrage	Argences
Le projet	Rénovation énergétique des bâtiments à usage mixte (administratifs et logements) incluant un bouquet de travaux (isolation thermique par extérieur, système de chauffage, menuiseries, étanchéité, éclairage, modernisation).
Transition écologique	Recherche d'économie d'énergie et de confort pour les utilisateurs
Calendrier prévisionnel	3ème trimestre 2021 études 1er trimestre 2022 : travaux
Coût prévisionnel	350.000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Mobilisation des subventions

Fiche n°4	Mairie économies d'énergie – Phase 1
Maître d'ouvrage	Cagny
Le projet	<p>Depuis son extension en 1992, la mairie n'a pas été rénovée. Les élus veulent effectuer une rénovation énergétique du bâtiment en deux phases. La deuxième phase comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'isolation des murs, du sol, du plafond en adéquation avec les espaces de travail qui seront modifiés - le changement de l'éclairage de l'ensemble de la mairie avec technologie basse consommation
Transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Gestes à gain rapide d'énergie (voir ci-dessus) - Economies d'énergie aux normes RT2012
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel	90 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention au titre de la DETR au taux maximum (40 %) : 36 000 € - Fonds propres de la commune : 54 000 €

Fiche n°5	Mairie économies d'énergie – Phase 2
Maître d'ouvrage	Cagny
Le projet	<p>Depuis son extension en 1992, la mairie n'a pas été rénovée. Les élus veulent effectuer une rénovation énergétique du bâtiment en deux phases. La deuxième phase comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'isolation des murs, du sol, du plafond en adéquation avec les espaces de travail qui seront modifiés - le changement de l'éclairage de l'ensemble de la mairie avec technologie basse consommation
Transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Gestes à gain rapide d'énergie (voir ci-dessus) - Economies d'énergie aux normes RT2012
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel	90 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention au titre de la DETR au taux maximum (40 %) : 36 000 € - Fonds propres de la commune : 54 000 €

Fiche n°6	Extension du restaurant scolaire
Maître d'ouvrage	Cagny
Le projet	<p>Les élèves de l'école utilisant les services du restaurant scolaire sont de plus en plus nombreux. Avec deux services, ce restaurant scolaire est saturé et est devenu trop petit. La crise sanitaire a aussi aggravé la situation.</p> <p>Il est donc prévu une extension du restaurant scolaire de la commune d'urgence (doublement de la surface d'accueil)</p>
Transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation - Réduction de la consommation d'énergie - Normes HQE
Calendrier prévisionnel	2021
Coût prévisionnel	250 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention au titre de la DETR au taux maximum (40 %) : 100 000 € - Fonds propres de la commune : 150 000 €

Fiche n°7	Rénovation énergétique des écoles à Moulton-Chicheboville
Maître d'ouvrage	Moulton-Chicheboville
Le projet	L'école de Chicheboville étant actuellement chauffée au fioul, la collectivité, dans sa politique de développement durable, a décidé la mise en place d'une pompe à chaleur. De même, deux anciennes portes, véritables passoires thermiques seront changées.
Transition écologique	Suppression chaudière fioul par une pompe à chaleur. Changement d' huisseries pour une meilleure isolation.
Calendrier prévisionnel	2 ^{ème} semestre 2021
Coût prévisionnel	46 038,52 € HT
Plan de financement prévisionnel	DSIL : 18 415 € (40 %) Autofinancement

Fiche n°8	Création d'une ressourcerie
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Valès dunes
Le projet	La Communauté de communes Valès dunes dispose d'une déchetterie sur la commune de Moul-Chicheboville dans le cadre de l'exercice de sa compétence « déchets ». Le territoire a toujours eu une politique volontariste en matière de tri des déchets. Afin d'aller plus loin, la CDC souhaite pouvoir construire une ressourcerie à côté de la déchetterie. Le projet de ressourcerie a également un volet social. L'objectif est de pouvoir y faire travailler des personnes en situation de réinsertion.
Transition écologique	L'objectif écologique est double : <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la quantité de « déchets » apportés en déchetterie • Allonger les durées de vie des produits du quotidien
Calendrier prévisionnel	Acquisition du terrain en cours Début des études de faisabilité en 2022
Coût prévisionnel	
Plan de financement prévisionnel	Sollicitation de la DETR ou DSIL Autofinancement

Fiche n°9	Cheminement piétons pour la traversée de la commune
Maître d'ouvrage	Canteloup
Le projet	Permettre aux enfants, en priorité, de rejoindre l'arrêt de bus en toute sécurité et au sec et non pas en marchant sur le bord de la route mais également pour les autres citoyens et pour les poussettes. Mobilités du quotidien
Transition écologique	Réalisation sans artificialisation du sol permettant à l'eau de s'infiltrer, sol stabilisé et non bitume
Calendrier prévisionnel	2022 / 2023
Coût prévisionnel	En cours d'étude
Plan de financement prévisionnel	Budget communal APCR Etat

Fiche n°10	Création d'une cuisine centrale
Maître d'ouvrage	Moult-Chicheboville
Le projet	<p>Les communes de Moult-Chicheboville et de Valambray ont décidé de mener, conjointement, une politique de restauration scolaire plus respectueuse de l'Environnement dans une démarche de Développement durable.</p> <p>Aujourd'hui, les deux communes font appel à un prestataire de services : Convivio pour Valambray, Dupont Restauration pour Moult Chicheboville qui livrent entre 400 et 450 repas par jour. Même si une certaine latitude est laissée aux communes, elles restent tributaires du prestataire pour la composition des repas, la livraison, l'organisation générale...</p> <p>Les deux communes ont donc décidé de s'unir afin de créer une cantine centrale. Elles souhaitent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Proposer aux enfants fréquentant les écoles Lucien Cingal (Moult), Vents et Marais (Chicheboville) et Edmone Robert (Airan), une alimentation de qualité, plus équilibrée et issue d'une agriculture plus raisonnée. o Favoriser les circuits courts, les producteurs locaux, les produits issus de l'agriculture biologique. o Disposer d'un système de livraison plus souple tout en réduisant la pollution liée aux transports avec l'utilisation de véhicules propres. o Conserver une politique sociale en faveur des plus en difficultés en maintenant un coût de facturation raisonnable de fabrication. <p>La cantine se situerait, sur le territoire de la commune historique de Moult, dans le bâtiment acheté lors du précédent mandat, situé le long de la RD 40 (zone de la Gare) pour une surface d'environ 500 m².</p> <p>Le projet est actuellement à l'étude auprès des services départementaux qui apportent une aide logistique. Les premiers aménagements du bâtiment devraient débuter en 2021, la fin des travaux est prévue pour l'année 2022.</p> <p>Territoire concerné/périmètre du projet : Moult-Chicheboville, Valambray (Airan, Billy, Poussy la campagne, Conteville, Fierville Bray).</p>
Transition écologique	<p>Proposer aux enfants fréquentant les écoles Lucien Cingal (Moult), Vents et Marais (Chicheboville) et Edmone Robert (Airan), une alimentation de qualité, plus équilibrée et issue d'une agriculture plus raisonnée.</p> <p>Favoriser les circuits courts, les producteurs locaux, les produits issus de l'agriculture biologique.</p> <p>Disposer d'un système de livraison plus souple tout en réduisant la pollution liée aux transports avec l'utilisation de véhicules propres.</p> <p>Conserver une politique sociale en faveur des plus en difficultés en maintenant un coût de facturation raisonnable de fabrication.</p>
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'études : 2021 - Réalisation 2022
Coût prévisionnel	250 000 €
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - DETR : 40 % - Plan de relance : 30 % - Parts communales : 30 %

Fiche n°11	Rénovation et transformation des églises
Maître d'ouvrage	Moult-Chicheboville
Le projet	<p>La commune dispose de trois édifices religieux dont l'état nécessite un entretien régulier et dont les destinations sont diverses. Aujourd'hui, seule la chapelle de Béneauville est ouverte au culte à la suite de sa restauration. Elle est également le lieu de manifestations culturelles en partenariat avec les associations et la CDC Val ès dunes.</p> <p>Depuis 2017 et son infestation par la Mérule, l'église classée de Moult est interdite au public et le culte y est suspendu. Après trois ans de travaux de traitement, l'église pourra bientôt rouvrir. La visite de diagnostic réalisée au début de l'année 2021 a fait apparaître que l'édifice, s'il reste dans un bon état général, nécessite tout de même des réparations importantes : réfection de la toiture, mise aux normes de l'électricité, réhabilitation du clocher. De plus, l'orgue classé doit être nettoyé et réaccorder afin de pouvoir, de nouveau, organiser des concerts publics.</p> <p>Enfin, l'église de Chicheboville fait l'objet d'un arrêté de péril depuis 2005. Après enquêtes auprès des habitants, la commune s'oriente vers une désaffectation de l'édifice afin de créer un tiers lieu culturel et associatif intercommunal. C'est pourquoi nous débutons, dès 2021, le lancement de la restauration de l'édifice sur le même modèle organisationnel que la restauration de la chapelle de Béneauville.</p> <p>Territoire concerné/périmètre du projet : Commune de Moult-Chicheboville, Eglise Sainte Anne (Moult), Eglise Saint Martin (Chicheboville).</p>
Transition écologique	<p>Rénovation du patrimoine local.</p> <p>Activités culturelles.</p> <p>Création d'un tiers lieu</p>
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'études : 2021-2022 - Réalisation : 2022-2026
Coût prévisionnel	200 000 €
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - DETR : 20 % - Fondation du patrimoine : 20 % - Plan de relance : 10 % - Part communale : 50 %

Fiche n°12	Modernisation et renforcement du réseau de transport d'eau potable vers Bellengreville et Vimont
Maître d'ouvrage	SIAEP Argences – Clos Morant
Le projet	Modernisation et renforcement du réseau d'eau alimentant les communes de Bellengreville et Vimont : - sécuriser et assurer l'approvisionnement en eau de Bellengreville et Vimont (2 300 habitants) en qualité et en quantité - lutter contre les fuites
Transition écologique	Lutter contre les fuites
Calendrier prévisionnel	Octobre 2021 : choix maîtrise d'œuvre Janvier 2022 : consultation des entreprises Avril 2022 à juin 2022 : travaux
Coût prévisionnel	Environ 200 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Crédits France Relance (Agence de l'Eau) 40% Autofinancement 60 %

Fiche n°13	Modernisation et renforcement du réseau de transport d'eau potable rue Pierre Cingal à Moulton-Chicheboville
Maître d'ouvrage	SIAEP Argences – Clos Morant
Le projet	Modernisation et renforcement du réseau d'eau rue Pierre Cingal à Moulton-Chicheboville : - sécuriser et assurer l'approvisionnement en eau de Moulton (2 000 habitants) en qualité et en quantité - lutter contre les fuites Travaux en cohérence avec les autres concessionnaires (assainissement eaux usées, voirie, effacement de réseaux...)
Transition écologique	Lutter contre les fuites
Calendrier prévisionnel	Mai 2021 : choix maîtrise d'œuvre Août 2021 : consultation des entreprises Novembre 2021 à mars 2022 : travaux
Coût prévisionnel	Environ 200 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Crédits France Relance (Agence de l'Eau) 40% Autofinancement 60 %

Fiche n°14	Conduite de sécurisation d'eau potable sur le secteur Est du territoire
Maître d'ouvrage	SIAEP Argences – Clos Morant
Le projet	Modernisation et renforcement du réseau de transport d'eau potable sur le secteur Est du territoire (communes de Cléville, Méry-Corbon, Bissières et Croissanville soit environ 2 000 habitants) : - assurer et sécuriser l'approvisionnement en eau en qualité et en quantité - sécuriser l'approvisionnement en cas de pollution avec le Syndicat Eau Sud Calvados - lutter contre les fuites Travaux en cohérence avec les autres concessionnaires (voirie, effacement de réseaux...)
Transition écologique	Lutter contre les fuites
Calendrier prévisionnel	Novembre 2021 : choix maîtrise d'œuvre Février 2022 : consultation des entreprises Mai 2022 à juin 2022 : travaux
Coût prévisionnel	Environ 200 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Crédits France Relance (Agence de l'Eau) 40% Autofinancement 60 %

Fiche n°15	Conduite de sécurisation d'eau potable sur le secteur Sud du territoire
Maître d'ouvrage	SIAEP Argences – Clos Morant
Le projet	<p>Modernisation et renforcement du réseau de transport d'eau potable sur le secteur Sud du territoire (communes de Fierville-Bray, Airan et Moulton soit environ 3 600 habitants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer et sécuriser l'approvisionnement en eau en qualité et en quantité - sécuriser l'approvisionnement en cas de pollution avec le Syndicat Eau Sud Calvados - lutter contre les fuites <p>Travaux en cohérence avec les autres concessionnaires (voirie, effacement de réseaux...)</p>
Transition écologique	Lutter contre les fuites
Calendrier prévisionnel	<p>Novembre 2021 : choix maîtrise d'œuvre</p> <p>Février 2022 : consultation des entreprises</p> <p>Mai 2022 à juin 2022 : travaux</p>
Coût prévisionnel	Environ 200 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Crédits France Relance (Agence de l'Eau) 40%</p> <p>Autofinancement 60 %</p>

Fiche n°16	Construction école maternelle
Maître d'ouvrage	Argences
Le projet	Construction d'une nouvelle école maternelle pour la regrouper sur un même espace avec l'élémentaire à la suite de la fusion de ces deux unités. 5 classes avec une pièce centrale de motricité Eventuellement démolition et désamiantage de l'ancienne école maternelle
Transition démographique et écologique	Anticiper les besoins en termes d'évolution démographique. La construction sera alimentée par une chaufferie bois existante et tiendra compte des normes actuelles en termes d'économie d'énergie.
Calendrier prévisionnel	3ème trimestre 2021 : recrutement AMO 1er trimestre 2022 : recrutement architecte 2023 -2025 : Travaux Septembre 2025 : Livraison
Coût prévisionnel	2.400.000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Mobilisation des subventions.

Fiche n°17	Aménagement du cœur de bourg pour la jeunesse
Maître d'ouvrage	Moult-Chicheboville
Le projet	<p>Lors du précédent mandat, le Conseil Municipal a décidé la création d'un parc de loisirs. La nouvelle équipe a décidé de recentrer géographiquement le projet et d'élargir le public concerné afin d'offrir, à tous ses habitants, une aire de détente et de pratique sportive.</p> <p>Le cœur de bourg de la commune historique de Moult, proche de la nouvelle Mairie et de l'Ecole Lucien Cingal, fera donc l'objet d'aménagements spécifiques pour la création d'un véritable pôle dédié au sport et à la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Un city stade sera construit, en limite du périmètre de l'école, à destination de tous les publics. Il permettra la pratique d'activités sportives diverses : football, basket-ball, hand Ball, volley Ball. Un système de double entrée permettra, si besoin, de mutualiser l'équipement avec le Groupe scolaire. o Le bâtiment de l'ancienne Mairie de Moult sera réhabilité afin de créer un local Ado, géré par la commune, mais avec une optique de mutualisation intercommunale. o Les jeux pour la petite enfance, présents devant l'école, sont vétustes et dangereux. Ils seront remplacés par une nouvelle structure à destination, en priorité, des Assistantes Maternelles. o Un parcours sportif sera créé au départ du city stade vers les quartiers d'habitation jusqu'à la salle multiraquettes de Moult, avec des équipements adaptés aux sportifs amateurs. o Enfin, un aménagement spécifique paysager sera réalisé dans le parc Michel Crépeau afin de rétablir la continuité de la trame verte jusqu'à la route de Paris et les accès Piétons. <p>Territoire concerné/périmètre du projet: Quartier de la Mairie de Moult-Chicheboville.</p>
Transition démographique et écologique	<p>Un parcours sportif sera créé au départ du city stade vers les quartiers d'habitation jusqu'à la salle multiraquettes de Moult, avec des équipements adaptés aux sportifs amateurs.</p> <p>Enfin, un aménagement spécifique paysager sera réalisé dans le parc Michel Crépeau afin de rétablir la continuité de la trame verte jusqu'à la route de Paris et les accès Piétons.</p>
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'études : 2021 - Réalisation 2022
Coût prévisionnel	250 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de territoire : 15 % - Plan de relance : 30 % - CAF : 10 % - FNDAT : 10 % - Part communale : 35 %

Fiche n°18	Création d'une zone verte de loisirs, arborée dédiée aux jeux, au sport et à la détente
Maître d'ouvrage	Moult-Chicheboville
Le projet	<p>Proposer aux enfants et aux familles, sur une parcelle un peu excentrée du bourg, de profiter d'une zone verte, arborée, aménagée pour permettre à tous de s'occuper : aires de jeux, parcours vélo ou de se détendre : bancs, pelouse...</p> <p>Un circuit menant vers les marais de Moult incitera à la promenade, tout en alliant découverte et curiosité grâce à du géocaching et à un parcours d'orientation.</p> <p>Territoire concerné/périmètre du projet : Moult-Chicheboville, 49653 m², parcelle: AE0076</p>
Transition démographique et écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux familles une aire de loisirs, de détente permettant aux plus jeunes de faire du vélo sur un parcours, de jouer sur les aires de jeux., de se reposer sur un banc ou la pelouse. • Inciter à la promenade en éveillant la curiosité et la découverte (géocaching, parcours d'orientation) • Proposer une aire de jeux un peu excentrée du bourg pour les habitants des lotissements des Coquelicots, du Val des cigognes, des rues d'Ingouville, du Cahot, du capitaine Hay, Jean Zay, Frédéric Chopin, Gaston Monnerville ... • Faire découvrir la faune et la flore du Marais de Moult.
Calendrier prévisionnel	<p>- Phase d'études : 2021</p> <p>- Réalisation 2021 - 2022</p>
Coût prévisionnel	30 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>- DETR : 40 %</p> <p>- Plan de relance : 30 %</p> <p>- Parts communales : 30 %</p>

Fiche n°19	Réfection de la toiture de l'église
Maître d'ouvrage	Canteloup
Le projet	Entretien du patrimoine communal En 2014 la réfection de la 1ère partie de la toiture a été refaite suite à la découverte de la mэрule dans la sacristie. La partie restante étant assez dégradée, il est urgent de procéder à sa réfection afin d'éviter des infiltrations.
Transition écologique	
Calendrier prévisionnel	2ème semestre 2021
Coût prévisionnel	29 347,60 € HT
Plan de financement prévisionnel	Etat DSIL 8 804,28 € (30%) Département 14 673,80 € (50%) Commune 5 869,52 € (20%)

Fiche n°20	Construction d'un nouveau siège administratif de la CDC
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val ès dunes
Le projet	<p>Le siège administratif de la communauté de communes Val ès dunes est actuellement situé dans des locaux loués à la mairie d'Argences. Ces locaux, utilisés depuis 10 ans, sont devenus trop petits face au développement des compétences communautaires et du besoin en personnel pour y faire face. Ainsi, le choix a été fait de s'orienter vers la construction d'un nouveau siège administratif, dimensionné pour pouvoir accueillir les services actuels et à venir, mais aussi y tenir les réunions de conseil communautaire.</p> <p>Ce bâtiment devrait être implanté au centre du territoire de la CDC, sur la commune de Vimont.</p>
Transition écologique	Par l'architecture et les matériaux employés, la CDC souhaite pouvoir construire un bâtiment vertueux en matière de consommation énergétique (par exemple, bâtiment à énergie positive, parkings végétalisés...)
Calendrier prévisionnel	<p>Acquisition du terrain en cours</p> <p>Recrutement de l'assistant à maîtrise d'ouvrage au 2^{ème} trimestre 2021 pour le lancement des études de faisabilité.</p> <p>Livraison du bâtiment attendu pour 2023.</p>
Coût prévisionnel	
Plan de financement prévisionnel	<p>DETR</p> <p>Autofinancement</p>

Fiche n°21	Création d'un système de caméras de vidéo-protection et d'un centre de surveillance																																												
Maître d'ouvrage	Bellengreville																																												
Le projet	Le projet consiste en la création, en partenariat avec le SDEC, d'un centre de surveillance équipé de 9 caméras réparties sur 8 sites. Deux des 9 caméras seront équipées de lecture de plaques d'immatriculation et les autres seront des caméras fixes.																																												
Calendrier prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">2021</th> </tr> <tr> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juillet</th> <th>Août</th> <th>Septembre</th> <th>Octobre</th> <th>novembre</th> <th>décembre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Etude Projet Définitif</td> <td colspan="4">Marché de fourniture</td> <td colspan="2">Commande des matériels</td> <td colspan="2">Travaux de pose</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Etude</td> <td colspan="2">consultation</td> <td colspan="2">résultat</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>							2021								Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	novembre	décembre	Etude Projet Définitif		Marché de fourniture				Commande des matériels		Travaux de pose		Etude		consultation		résultat					
2021																																													
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	novembre	décembre																																				
Etude Projet Définitif		Marché de fourniture				Commande des matériels		Travaux de pose																																					
Etude		consultation		résultat																																									
Coût prévisionnel	nombre de site	Nombre de caméras	Matériels	total HT	participation SDEC ENERGIE	Plafond	Reste à charge communal																																						
	8	9	Étude Caméras, Matériels de transmission, de réception (liens radio) Matériel de stockage et de visionnage (CSU) mise en service	100 147 €	30 044 €	15 000 €	85 147 €																																						
Plan de financement prévisionnel																																													

Fiche n°22	Re-végétalisation du cimetière
Maître d'ouvrage	Canteloup
Le projet	<ul style="list-style-type: none"> • L'interdiction d'utilisation de produits désherbant amène à repenser l'aménagement du cimetière. • Valorisation du patrimoine • Requalification du cimetière • Récupération de l'eau de pluie de la toiture de l'église • Faire appel à un paysagiste concepteur
Transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - verdissage des allées du cimetière et plantation - engazonnement des surfaces allées et intertombes
Calendrier prévisionnel	2022/2023
Coût prévisionnel	En cours d'étude
Plan de financement prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - APCR - budget communal - Etat

Fiche n°23	Mise en place d'un système de vidéoprotection
Maître d'ouvrage	Condé-sur-Ifs
Le projet	Mise en place d'un système de vidéoprotection dans le bourg de la commune.
Transition écologique	
Calendrier prévisionnel	2ème semestre 2021
Coût prévisionnel	36 800 € HT
Plan de financement prévisionnel	DETR : 14 720 € Commune : 22 080 €